

**NANTES : LREM - NANTES AVEC VOUS - VALERIE OPPELT**  
**LA NEUTRALITE CARBONE A HORIZON 2050**

L'incinération des déchets reste fortement émettrice de GES ; aussi, nous nous engageons à trouver les meilleures solutions pour réduire cet impact :

- Sur l'ensemble du mandat, nous consacrerons près de la moitié de nos investissements à la transformation écologique ; soit 1 milliard d'€ sur les 2,2 milliards du budget de la Métropole.
- Diminuer nos déchets à la source, collecte systématique des déchets organiques, réemploi, écoconception et économie circulaire seront les grands axes de notre politique déchets.

Notre ligne de conduite : l'implication des acteurs à la co-construction des décisions des politiques publiques. Nous élaborerons avec toutes les parties concernées (association, commerçants, bailleurs, syndicats, entreprises...) des plans d'actions pour atteindre les objectifs ci-dessous et mettre en place des indicateurs de suivi et de reporting.

Notre objectif est de réduire de 30% les volumes globaux sur les déchets et aboutir à une augmentation de 60% du recyclage matière sur 6 ans.

**MESURES CLÉS POUR UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET/ZÉRO GASPILLAGE :**

1. Création d'un indicateur de performance simple sur le volume global de déchets ménagers (par personne) et d'un indicateur sur le taux de recyclage matière réel (transformation des ordures ménagères en matières premières secondaires et réellement réutilisées à refabriquer de nouveaux produits).
2. Remise à plat du système Tri Sac.
3. Accès aux sacs jaunes et bleus dans les commerces de proximité et dans des distributeurs automatiques.
4. Collecte et compostage des déchets organiques : mise en place de composteurs collectifs dans chaque quartier (moins de 400m) ou copropriétés dès le début du mandat + viser 100% de collecte en fin de mandat.
5. Réduire à zéro l'usage du plastique à usage unique d'ici à 2026 dans les cantines (suppression des barquettes plastiques dans les cantines - soit 15 000 repas/jour - et inciter les autres acteurs de la restauration collective à la même démarche.
6. Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective et commerciale.
7. Ecologie circulaire territoriale
  - a. Création de « matériauthèques » : recenser sur le territoire les matières en fin de vie pouvant entrer dans la chaîne de fabrication d'autres industries (ex : Start-up Inex circular).
  - b. Soutien au développement de filières d'écoconception (avec les acteurs tels les laboratoires de recherche, industrie agro-alimentaire, packaging, BTP ...) et les autres collectivités (notamment la région Pays de la Loire). En particulier avec la filière du bâtiment qui représente 73% des déchets de notre territoire.
  - c. Restaurer les déchetteries, en construire 4 nouvelles et les ouvrir le dimanche.
8. Mise en place de poubelles de tri sur l'espace public pour améliorer la propreté en ville.



9. Soutien et développement des associations et ressourceries dans chaque quartier. De même, soutien financier (3 premières années) de commerces alimentaires de proximité pour développer des circuits courts et limiter les emballages.
  
10. Mise en place du compte carbone individuel. Récompenser les personnes et les familles ayant des comportements collectifs vertueux. L'implication dans le tri des déchets (notamment organiques dans un premier temps) fera l'objet de ces bonifications.

Source : Programme transmis par mail – [Programme détaillé](#) – [Site internet](#)